

DASHBOARD AU 28.03.2024

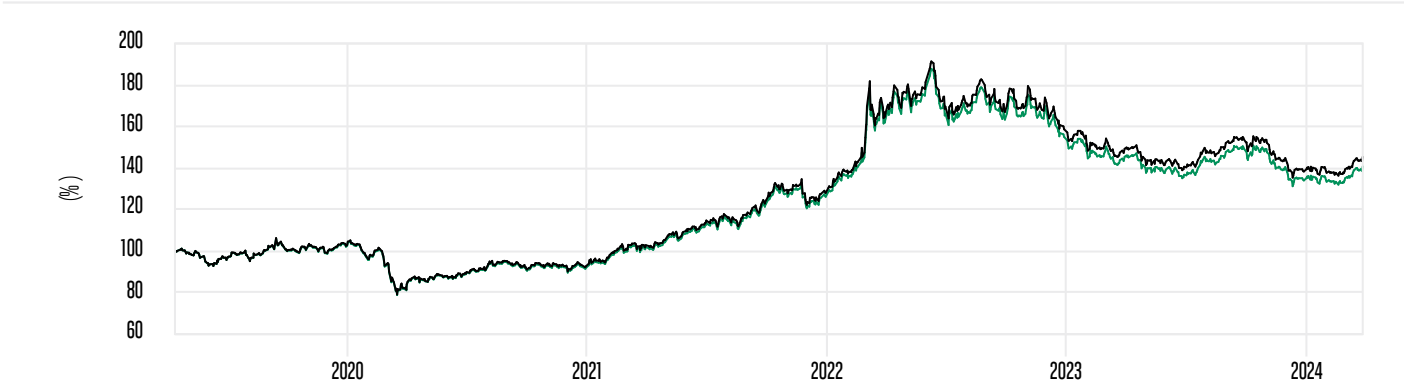
Classe d'actifs	Indice de référence	Nb de positions de l'indice de référence	Actif du compartiment (USD mn.)
Investissements alternatifs & Autres	BNP Paribas Energy & Metals Enhanced Roll (TR)	13	410
Niveau de risque et de rendement	Performance YTD (1)	Perf. annualisée sur 3 ans (2)	
1 2 3 4 5 6 7	5,00 % Indice de référence 5,10 %	11,63 % Indice de référence 12,46 %	

(1) Tous les chiffres sont nets de frais (en EUR).
(2) Basée sur 360 jours

DESCRIPTION DE L'INDICE DE RÉFÉRENCE :

L'indice BNP Paribas Energy & Metals Enhanced Roll (TR) a pour objectif d'offrir une exposition « long only » aux matières premières, à l'exception de celles classées dans les catégories agriculture et élevage, tout en réduisant le coût de portage engendré par la détention de contrats à terme sur des matières premières. Actuellement, le BNP Paribas Energy & Metals Enhanced Roll (TR) compte 11 matières premières représentant trois segments majeurs (énergie, métaux industriels et métaux précieux). Dans ce contexte, le terme « coût de portage » réfère au coût total de détention physique d'une matière première (tels que le transport et le stockage) et à l'impact de la fluctuation de l'offre et de la demande. Le coût de portage se reflète dans les prix des contrats à terme sur les matières premières et, par conséquent, dans le niveau de l'indice composé de ces contrats à terme. Le coût de portage peut être positif ou négatif selon que les contrats à terme sur les matières premières sous-jacentes se trouvent dans une situation de report (orientation à la hausse) ou de déport (orientation à la baisse). L'indice BNP Paribas Energy & Metals Enhanced Roll (TR) plafonne le poids de son plus grand composant à 35 % et celui des autres à 20 % sur une base journalière.

PERFORMANCES (CUMULÉES SUR UNE PÉRIODE DE 5 ANS EN EUR)



Performances cumulées au 28.03.2024 (en %)

	YTD	1 an	3 ans	5 ans
FONDS	5,00	-3,15	39,68	40,87
INDICE DE RÉFÉRENCE	5,10	-2,55	42,85	45,55

Performances calendaires au 28.03.2024 (en %)

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
FONDS	-13,46	22,79	37,13	-9,89	13,12	-5,10	-4,30	21,90	-19,30	-12,00
INDICE DE RÉFÉRENCE	-12,86	24,00	38,02	-9,48	13,73	-4,50	-3,40	22,80	-18,80	-11,50

(1) Tous les chiffres sont nets de frais (en EUR). Les performances ou réalisations du passé ne sont pas indicatives des performances futures.
01/2010-04/2016 : À la suite d'une opération sur titres le 01/04/2016, les performances indiquées correspondent à la simulation des performances passées et des frais du S&P GSCI Energy & Metals Capped Components 35/20 THEAM EASY UCITS ETF.
Source : BNP Paribas Asset Management

POSITIONS : % DU PORTEFEUILLE

Principales positions

FUT GOLD 100 OZ JUN 24	20,12
FUT BRENT CRUDE (ICE) JUN 24	10,65
FUT LME COPPER DEC 25	10,52
FUT WTI CRUDE MAY 24	10,36
FUT NATURAL GAS NOV 24	10,28
FUT SILVER MAY 24	8,95
FUT LME PRI ALUM DEC 25	7,89
FUT LME NICKEL DEC 25	5,07
FUT LME ZINC JUL 24	4,50
FUT GAS OIL MAY 24	3,71

Nb de positions dans l'indice de référence	13
---	-----------

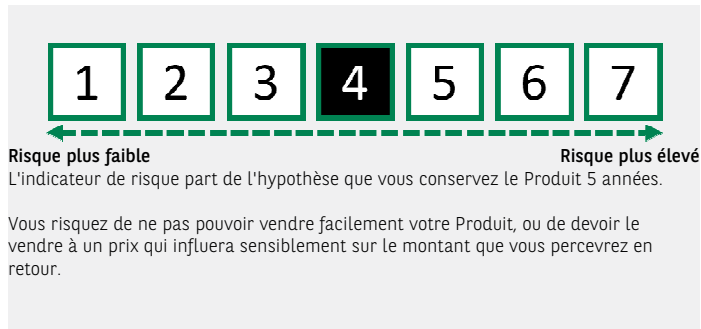
Source : BNP Paribas Asset Management, en date du 28.03.2024

Les titres ci-dessus sont mentionnés à titre d'information uniquement et ne doivent pas être considérés comme une recommandation d'investissement.
Les données présentées dans les factsheets sont basées sur les données comptables officielles et sont basées sur la date de transaction.



RISQUE

Niveau de risque et de rendement



Analyse de risque (sur 3 ans, mensuelle)

Fonds	
Volatilité	15,27
Tracking Error	0,09

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne.

Attention au risque de change. Si la devise de votre compte est différente de celle de ce produit, les sommes qui vous seront versées dépendront du taux de change entre les deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus. Puisque la devise du produit est différente de celle du fonds, vous serez exposé aux fluctuations entre ces devises.

Autres risques matériellement pertinents pour le Produit mais non repris dans l'indicateur synthétique de risque :

- **Risque de contrepartie**: ce risque est associé à la capacité d'une contrepartie à une transaction financière de gré à gré d'honorer ses engagements comme le paiement, la livraison et le remboursement.
- **Risque opérationnel**: en cas de défaillance opérationnelle au sein de la société de gestion, de l'un de ses agents ou du dépositaire, les investisseurs pourraient subir diverses perturbations (retard de paiement, de livraison...).

Pour plus de détails concernant les risques, veuillez vous référer au prospectus.

Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

DÉTAILS

Commissions

Frais d'entrée max.	3,00%
Frais de sortie max. (22.03.24)	3,00%
Commission de conversion max.	0,00%
Frais courants réels (31.12.23)	0,40%
Commission de gestion max.	0,26%

Données de l'indice au 31.03.2024

Nom	BNP Paribas Energy & Metals Enhanced Roll (TR)
Code Bloomberg	BNPIC52T
Code Reuters	.BNPIC52T

Codes

Code ISIN	LU1291109616
-----------	--------------

Places de quotation	Code Bloomberg	Code Reuters
Xetra	GSDE GY	GSDE.DE
Amsterdam Stock Exchange	GSCE NA	N/A

Chiffres clés

VL	13,54
Actif du compartiment (Dollar mn.)	410,31

Caractéristiques

Forme juridique	Compartiment de SICAV BNP PARIBAS EASY de droit Luxembourgeois
Durée d'investissement recommandée	5
Éligible au PEA	Non
Indice de référence	BNP Paribas Energy & Metals Enhanced Roll (TR)
Domiciliation	Luxembourg
Date de première VNI	01.04.2016
Gérant(s)	Solene DEHARBONNIER
Société de gestion	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Luxembourg
Gérant délégué	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe
Dépositaire	BNP PARIBAS, Luxembourg Branch
Devise de base	USD



Caractéristiques

Exécution/Type de cours	VL + 1
Catégorie AMF	3 - Communication limitée au prospectus
Article SFDR	Article 6



GLOSSAIRE

Tracking Error

La tracking error mesure la volatilité du rendement relatif d'un portefeuille par rapport à son indice de référence.

Volatilité

La volatilité d'un actif est l'écart-type de son rendement. En tant que mesure de la dispersion, elle évalue l'incertitude des prix des actifs, qui est souvent assimilée à leur risque. La volatilité peut être calculée ex post (rétrospectivement) ou estimée ex ante (anticipativement).

Un glossaire des termes financiers employés dans ce document est disponible à l'adresse <http://www.bnpparibas-am.com>

DISCLAIMER

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe, est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP96002, constituée sous forme de société par actions simplifiée, ayant son siège social au 1, boulevard Haussmann 75009 Paris, France, RCS Paris 319 378 832, et son site web : www.bnpparibas-am.com.

Le présent document a été rédigé et est publié par la société de gestion de portefeuille.

Ce contenu vous est communiqué à titre purement informatif et ne constitue :

1. ni une offre de vente, ni une sollicitation d'achat, et ne doit en aucun cas servir de base ou être pris en compte pour quelque contrat ou engagement que ce soit ;
2. ni un conseil d'investissement.

Le présent document se réfère à un ou plusieurs instruments financiers agréés et réglementés dans leur juridiction de constitution.

Aucune action n'a été entreprise qui permettrait l'offre publique de souscription des instruments financiers dans toute autre juridiction, excepté suivant les indications de la version la plus récente du prospectus des instruments financiers ou sur le site web (rubrique « nos fonds »), dans laquelle une telle action serait requise, en particulier, aux États-Unis, pour les ressortissants américains (ce terme est défini par le règlement S du United States Securities Act de 1933). Avant de souscrire dans un pays dans lequel les instruments financiers sont enregistrés, les investisseurs devraient vérifier les contraintes ou restrictions légales potentielles relatives à la souscription, l'achat, la possession ou la vente des instruments financiers en question. Il est conseillé aux investisseurs qui envisagent de souscrire des instruments financiers de lire attentivement la version la plus récente du prospectus et du document d'information clé (DIC) et de consulter les rapports financiers les plus récents des instruments financiers en question lorsque ceux-ci sont déjà disponibles.

Ces documents sont disponibles dans la langue du pays dans lequel l'organisme de placement collectif/instrument financier est autorisé à la commercialisation et /ou en anglais le cas échéant, sur le site suivant, rubrique « nos fonds » : www.bnpparibas-am.com.

Les opinions exprimées dans le présent document constituent le jugement de la société de gestion de portefeuille à la date de publication du document et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. La société de gestion de portefeuille n'a pas l'obligation de les tenir à jour ni de les modifier. Il est recommandé aux investisseurs de consulter leurs propres conseillers juridiques et fiscaux en fonction des considérations légales, fiscales, domiciliaires et comptables qui leur sont applicables avant d'investir dans les instruments financiers afin de déterminer eux-mêmes l'adéquation et les conséquences de leur investissement, pour autant que ceux-ci soient autorisés. À noter que différents types d'investissements, mentionnés le cas échéant dans le présent document, impliquent des degrés de risque variables et qu'aucune garantie ne peut être donnée quant à l'adéquation, la pertinence ou la rentabilité d'un investissement spécifique pour le portefeuille d'un client ou futur client.

Compte tenu des risques économiques et de marché, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation par les instruments financiers de leurs objectifs d'investissement. Les performances peuvent varier notamment en fonction des objectifs ou des stratégies d'investissement des instruments financiers et des conditions économiques et de marché importantes, notamment les taux d'intérêt. Les différentes stratégies appliquées aux instruments financiers peuvent avoir un impact significatif sur les résultats présentés dans ce document. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et la valeur des investissements dans les instruments financiers est susceptible par nature de varier à la hausse comme à la baisse. Il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas leur investissement initial.

Les données de performance, éventuellement présentées dans ce document, ne prennent en compte ni les commissions et frais contractés à l'émission ou au rachat de parts ni les taxes.

Vous pouvez obtenir, en cliquant ici : www.bnpparibas-am.fr/investisseur-professionnel/synthese-des-droits-des-investisseurs /un résumé des droits des investisseurs en français. BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe, peut décider de cesser la commercialisation des instruments financiers, dans les hypothèses visées par la réglementation applicable.

« L'investisseur durable d'un monde qui change » reflète l'objectif de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe, d'inscrire le développement durable dans le cadre de ses activités, sans pour autant que tous les produits gérés par BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe, ne relèvent de l'article 8, ayant une proportion minimale d'investissements durables, ou de l'article 9 du Règlement Européen 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Vous trouverez plus d'information sous le lien www.bnpparibas-am.com/en/sustainability

Index disclaimer

L'Indice est sponsorisé par BNP Paribas et calculé et publié par Solactive AG. BNP Paribas Arbitrage SNC fournit certaines informations à l'Agent de calcul de l'indice pour une utilisation dans l'Indice. En toute circonstance, ni le Promoteur de l'indice, ni l'Agent de calcul de l'indice, ni l'Agent de calcul de la pondération de l'indice n'offre de garantie quant aux résultats obtenus en recourant à l'Indice ou à sa valeur lors de n'importe quel jour et à n'importe quelle heure.

